

CAPD du 11/06/19

Présents : 4 UNSA, 2 SGEN, 5 snuipp-FSU, 7 IEN, 3 administratifs, le DASEN, la secrétaire générale

Déclarations préalables lues, celle du snuipp-FSU est en ligne.

Mouvement 2019 :

Le DASEN rappelle que les enseignants doivent respecter les règles de la circulaire. Il est satisfait que les instances se tiennent à temps malgré les difficultés techniques liées au nouveau système informatique.

507 participants.

208 enseignants ont obtenu une mutation.

199 enseignants restent sur leur poste.

100 enseignants restent sans poste.

11 postes restent vacants.

E.E.PU CHAMPBEAUVERT - ÉPINAL	MAITRE SUP
IEN GOLBEY	CP.EPS
E.P.PU CENTRE - VINCEY	MAITRE SUP
E.P.PU CAMILLE PICARD - LAMARCHE	MAITRE SUP
IEN NEUFCHATEAU	ANIM.INF (ATICE)
CLG SAINT EXUPERY, EPINAL	ANIM.SOU (COORD REP)
IEN ASH	ENS.SPE.CO
IEN ASH	ENS.SPE.CO
PRISON - EPINAL	E1D SPE (adjoint spécialisé)
ME.SOC LA MAISON - REMONCOURT	CORPED
CLG JULES VERNE - VITTEL	ULIS collègue

2 collègues ont obtenu un poste à titre provisoire par vœux larges.

5 collègues ont obtenu un poste à titre définitif par vœux larges.

21 dossiers de priorité médicale ont été présentés dont 3 enseignants qui n'ont pas participé au mouvement. 17 enseignants ont obtenu un poste à titre définitif.

CAPD d'ajustement le 4 juillet.

Les enseignants non affectés qui étaient sur des postes spécifiques qui n'ont pas été attribués peuvent se faire connaître auprès de l'administration s'ils souhaitent rester sur le poste.

Demandes de congé de formation :

Il y avait 8 demandes de congé de formation. 2 ont reçu un avis défavorable. 5 ont été acceptées avec avis favorable. 1 a été acceptée avec avis favorable à 50%.